



Charte du festival « CAMINO »

Deuxième édition

Le Festival Régional « Camino », agir pour la non-violence, est unique en Europe. En effet, Camino est la seule manifestation d'envergure visant à promouvoir la non-violence sous toutes ses formes. La première édition avait réuni plus de 12 000 personnes.

Camino est organisé par l'ACSE « Cultivons d'autres possibles » et organisé par un collectif d'associations.

Le Conseil Général de la Haute-Garonne, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, la communauté urbaine de Toulouse seront vraisemblablement partenaires du festival Camino. D'autres partenaires seront sollicités.

Comme l'avait énoncé Jean-Marie Muller au Forum Social Mondial de Porto Alegre lors d'une allocution en Janvier 2005, nous affirmons également qu'un autre monde est possible avec la non-violence.

Organisateur officiel :

ASSOCIATION COLUMERINE SOCIO-EDUCATIVE

« Cultivons d'autres possibles »

19 allée du Val d'Aran

31770 Colomiers

Tel : 05 61 78 40 74

Mail : acse3@wanadoo.fr

www.acse.info

Article 1 :

Chaque participant aura préalablement pris connaissance de la définition de la non-violence présentée ci-dessous à l'article 1bis et s'engage à signer la présente charte. Le Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées situé 11 allée de Guérande à Colomiers (Tel : 05.61.78.66.80) se met à la disposition de tous les participants souhaitant obtenir des informations complémentaires sur la non-violence.

Article 1bis : Définition de la Non-Violence

La non-violence se positionne comme une véritable arme pour lutter contre toutes les formes d'injustices sans l'utilisation de la violence.

Dans nos sociétés, les violences revêtent des formes multiples. Il y a des violences économiques qui privent des millions de personnes de leurs droits vitaux à l'alimentation, à la santé et au logement. Il y a des violences politiques qui privent les citoyens de nombreux pays de leur droit à la liberté. Il y a les violences idéologiques qui prétendent imposer une pensée unique. Il y a les violences militaires qui accumulent les destructions et les morts. Il y a les violences sexistes qui bafouent la dignité de nos mères, de nos sœurs, de nos femmes et de nos filles. Il y a des violences écologiques qui peu à peu détruisent notre environnement jusqu'à le rendre invivable. Sans parler des violences conjugales ou des violences de la rue ou à l'école. Et cette liste n'est pas close !

Extrait de la charte éthique de la coordination française pour la décennie internationale pour une culture de la Non-violence et de la paix.

« La culture de la violence justifie et valorise le recours à la violence dans les différents domaines de la vie, de façon courante ou exceptionnelle. Cette culture, qui ne permet pas une paix véritable, a été prédominante dans l'histoire de l'humanité jusqu'à aujourd'hui, même si bien des

tentatives pour s'en échapper ont marqué l'histoire humaine et si de nombreuses règles ont été posées pour limiter cette violence.

Dans une telle culture, les valeurs sont centrées sur la satisfaction immédiate des besoins et la recherche du profit pour quelques-uns au détriment des conditions de vie du plus grand nombre, ainsi que de l'intérêt des futures générations. L'emploi de la violence vise à dominer l'autre et à exploiter l'autre, à blesser et à détruire ce qui fait la dignité humaine, à savoir la liberté, l'intégrité de chacun, la justice, la paix et jusqu'à la vie elle-même. Cette dynamique de domination au niveau international, qui se traduit par une compétition économique exacerbée et un surarmement, engendre un développement des conflits.

Dans une culture de violence, les Droits Humains et les règles démocratiques sont méprisés, les biens et les ressources sont inégalement répartis, l'information n'est ni libre ni objective, les consciences doivent souvent subir la pression d'une idéologie dominante, l'environnement est détruit... Il est donc de notre devoir de créer les conditions qui permettront aux jeunes du monde entier de trouver la force qui nous a manquée pour transformer cette culture en une culture de vie.

Vers une culture de la non-violence

...Chaque être humain porte en lui la violence qui lui est transmise par cette histoire et cette culture de l'humanité. Mais ce n'est pas une fatalité. Si l'être humain est capable de violence, il est aussi capable de non-violence. Cela suppose que tous se mettent à l'œuvre. Ce travail déjà commencé doit être développé pour que la non-violence devienne le fondement de notre culture.... »

La non-violence est une lutte, un combat contre toutes les injustices individuelles ou collectives.

La non-violence, c'est dire « non à la violence ». Ce « non » n'est pas un non de négation, mais **un non de résistance.**

Car la violence blesse, meurtrit, détruit, elle alimente la spirale des revanches et des vengeances, mais ne résout pas durablement les conflits. Il n'y a pas de bonnes violences, quelle que soit la cause qu'elle prétend servir, car la violence engendre inévitablement des injustices et des souffrances. On ne construit pas la paix avec des armes de guerre, on construit la paix dans la justice avec des moyens justes et pacifiques.

La non-violence est une alternative à la violence :

Elle refuse les justifications et les mensonges de la violence

Elle dénonce les injustices de toutes sortes

Elle met en œuvre des méthodes d'action en cohérence avec la fin poursuivie

Elle recherche des solutions constructives pour résoudre les conflits de manière juste et durable.

La non-violence n'est pas une idéologie, mais une sagesse pratique qui nous invite à regarder en face nos propres violences afin de rechercher, inlassablement, de nouvelles attitudes qui respectent les valeurs de l'humanité. Nous sommes responsables avant tout de notre rapport à la violence. C'est pourquoi il ne s'agit pas seulement de condamner la violence des autres, mais d'agir soi-même de façon non-violente pour briser les logiques de violences auxquelles nous sommes régulièrement confrontés.

Pour sortir des processus sécuritaires qui enferment l'avenir dans la logique de la peur et de la violence (dans nos quartiers, mais aussi sur le plan international), pour construire une société juste et solidaire, la non-violence propose une autre approche des conflits qui dépasse les processus traditionnels « gagnant perdant » pour construire de nouvelles dynamiques « gagnant gagnant ».

La non-violence introduit de l'espérance dans un monde malade de la violence.

Article 2 :

Pour participer au Festival Camino, les créations ou les activités présentées devront obligatoirement être en lien avec la non-violence qui s'enracine dans la lutte et le combat contre toutes les injustices sans les armes de la violence.

Il s'agira de répondre à la question suivante : En quoi ce que développe ou présente telle ou telle association, individu ou mouvement s'articule avec la non-violence ? La ou les réponses peuvent se matérialiser sous plusieurs formes : un simple panneau, une exposition, des images évocatrices, un texte enregistré ou tout autre support qui sera jugé utile et pertinent.

EX : un producteur de légumes bio peut montrer que le respect de la terre passe par la non utilisation de pesticides chimiques. En ce sens une pancarte accolée à son stand peut montrer que le respect de la nature est un respect que l'homme se doit à lui-même....donc c'est une démarche non-violente pour l'humanité et son devenir....

Autre exemple: un professeur de collège pourra montrer avec des élèves au travers d'un spectacle qui montrerait des luttes contre des injustices ou d'une exposition les figures emblématiques qui ont marqué l'histoire de la non-violence...

De manière générale il s'agit donc de multiplier les messages de non-violence dans tous les domaines.

Article 3 :

Les associations, les personnes et mouvements souhaitant participer à Camino devront renvoyer **la présente charte signée.**

Article 4 :

Une participation aux frais d'organisation d'un montant de 50 euros sera demandée dès l'inscription au festival pour toutes les associations désirant obtenir un stand dans le village associatif. (Si difficulté, merci de nous en informer) D'autres part, il sera demandé, dans la mesure du possible, que chaque association mette à disposition au moins une personne bénévole pour l'organisation générale du festival. Le nom de cette personne devra figurer sur le bulletin d'inscription.

Les associations et les entreprises exerçant un commerce devront s'acquitter de la somme de 150 euros pour être autorisé à participer.

D'autre part, pour les entreprises qui exerceront une activité de restauration le montant de la participation aux frais sera de 600 euros.

Article 5 :

Les participants auront contracté une assurance responsabilité civile.

Article 6 :

Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout participant ne répondant pas à la finalité de la non-violence.

Aussi toute personne participant au festival présentant un comportement jugé violent et donc non respectueux des autres et de l'environnement s'engage à accepter une médiation avec une équipe de médiateurs mis en place durant toute la durée du Festival. Dans le cas de difficulté à régler de manière positive et rapidement d'éventuels conflits, les organisateurs prendront les dispositions nécessaires.

Tous les participants s'engagent à respecter les règles de sécurité et de fonctionnement établis par les organisateurs.

Merci de remplir le formulaire ci-après et de le renvoyer accompagné d'un chèque correspondant à votre activités :

Association : 50 euros

Vente diverses : 150 euros

Restauration : 600 euros

Raison sociale :

Nom et fonction de la personne signataire :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

Adresse Email (bien lisible) :

Activités proposées pendant le festival :

Liens avec la culture de la non-violence :

Nom prénom et contacts de la personne bénévole mis à disposition pour l'organisation générale du festival :

Fait à :

Le

Tampon et signature du responsable